

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 novembre 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.336

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 7 octobre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Tout rapport, étude ou document produit dans le cadre du contrat découlant de l'appel d'offre public du ministère de la Santé et des Services sociaux, daté du 28 novembre 2019, dont le numéro est MSSS-2019-0269 et le numéro de référence est 1324390. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Certains renseignements ont été masqués, car il s'agit de renseignements ayant des incidences sur l'économie. À l'appui de cette décision, nous invoquons les articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 2